

L'AMI DU LITTORAL



Bulletin de l'association

LES AMIS DU LITTORAL NORD BASSIN ARCACHON

Octobre 2005

Numéro 48

Siège social : 19 avenue de la Libération
Tel : 05 56 82 19 80 Adresse postale : B.P 51 33740 ARES
Notre site : <http://www.littoralnordbassinarcachon.com>

Le mot du président

Chers amis du littoral

On ne saura jamais si c'est l'ancienneté, ou la compétence, ou la mémoire qui a été récompensée. Qu'importe ! J'assurerai la continuité.

Dès la création de l'association en 1973, avec compétence géographique sur Lège-Bourg, Arès, et Andernos, j'ai été sollicité par Jacqueline Cornilliet, la pharmacienne, amie du Rivage et René Bonat, l'ami des arbres, pour rencontrer les Pères Fondateurs, André Ploux, André Dubourg et le Doyen Louis Papy, qui m'ont fait aussitôt entrer au bureau.

Par la suite, pour concrétiser l'intercommunalité de notre action, le Président Legal a accepté de changer le nom de Littoral Arésien par celui de Littoral Nord-Bassin.

Depuis, nous avons un bureau à l'image de notre secteur. Michel Janin et Françoise Weeber ont bien fait fonctionner l'alternance des présidences et l'esprit collégial.

Tous participeront comme par le passé : Michel Janin comme secrétaire général de la CEBA, avec son Président Jean Mazodier, nous associe à tous les défenseurs de la nature du Bassin d'Arcachon.

Madame Françoise Weeber continuera les balades guidées si appréciées et si imitées, et la liaison indispensable avec les autorités.

Claude Perreaud, notre archiviste historien et écrivain, nous fait profiter de sa notoriété et de sa riche documentation.

Sans oublier Bernard Trannoy créateur et responsable de notre site Internet (<http://www.littoralnordbassinarcachon.com>).

Vous avez un président coordinateur ou maître d'équipage, travaillant avec les membres du bureau, chargés de missions différentes et participants à l'édification de ce bulletin : qui est aussi le vôtre.

Très amicalement

Christian de Chorivit

Assemblée Générale 2005

Après quelques mots de bienvenue à l'assemblée, Mme F. Weeber remercie M.J.G Perrière et son conseil municipal, qui offre l'hospitalité à notre association depuis 32 ans.

Elle remercie de leur présence Mr Ph. Perusat, Maire d'Andernos et ses conseillers, M. J. Mazodier Pdt de la Ceba et de Protection et Aménagement de Lège-Cap-Ferret, M. M. Faitrop, Pdt du CODEPPI, M.M Soubirou Vice-Pdt de Protection et Sauvegarde des Quinconces-St

Brice. Nous attendons la venue de Mme la Députée M.H Des Egaulx.

La séance est ouverte, il est 18h30.

Présents : 47

Pouvoirs :35

A jour de cotisations : 159 soit : 51,57% Quorum atteint.

Mme F.Weeber évoque les faits marquants de 2005 :

- La sortie du SMVM et ses anomalies.
- Le dépôt de vases portuaires d'Andernos, à Arès, en février dernier.
- Le traitement des vases portuaires pour les ports du Bassin d'Arcachon, étude confiée à un bureau spécialisé par le Conseil Général.
- La dissolution du SYTOMOG, devant le refus de certains élus du Teich, de l'installation d'un centre de traitement des déchets ménagers sur un terrain de leur commune.
- La création d'une plate-forme de transfert des déchets ménagers du Nord Bassin, à Lège Cap-Ferret.

Trois informations satisfaisantes.

- Le projet d'attribuer un reliquat du financement du Contrat de Plan 2004/2005 pour le dragage du Chenal de Graveyron en 2006.
- La campagne contre les spartines du SIBA.
- L'octroi des taxes de francisation des bateaux de plus de deux tonneaux au Conservatoire du Littoral..

Rapport d'activités

Suite à l'Assemblée générale de 2004, tous les membres du bureau se sont représentés et ont été réélus.

Présidente : Mme Françoise Weeber.

Vice-Président : M.Christian de Chorivit.

Vice Président : M.Michel Janin, chargé de mission auprès de la Ceba.

Trésorière : Mme Jacqueline Follet.

Trésorier-Adjoint : Bernard Trannoy, chargé de la gestion de notre site Internet.

Secrétaire : Mme Dominique Artis.

Chargé des archives : M. Claude Perreaud.

Au cours de cette réunion, le conseil d'administration a pris, à l'unanimité la décision de déclarer démissionnaires d'office, ceux de ses membres qui n'auront pas réglé leur cotisation avant le mois de janvier suivant l'A.G.

- La motion demandant de solides études d'impact avant tout projet résidentiel, approuvée par l'ensemble de nos adhérents présents à l'assemblée a été transmise à Mrs les Maires du Nord-Bassin, à M. le Sous-Préfet de Gironde, au Conseil Général et Régional.

- Membres du Comité de concertation au Siba, nous avons

participé à ses réunions pour les travaux de dragage du Chenal de Piquey et du Banc de la Matelle. Préparation de la suite des travaux en automne 2005 : Grâce au reliquat de financement du précédent contrat de Plan, une étude d'impact est prévue pour le dragage du Chenal de Graveyron en 2005/2006.

- l'unanimité demandée par M. le Maire du Teich à ses conseillers, pour l'installation d'un Centre de Traitement des déchets, sur sa commune, agréé par la majorité des élus et les associations consultées, n'a pas été obtenue, entraînant la dissolution du Sytomog, faute de terrain.

Nous déplorons ces manœuvres politiciennes, pour un projet d'une importance incontestée pour la communauté.

- En septembre nous avons participé au Forum des associations à Lanton.

- En décembre, réunion d'information à la mairie d'Andernos pour le projet d'aménagement du Parc du Broustic et d'agrandissement de la salle polyvalente de la Médiathèque. Nous avons émis un avis défavorable sur les travaux d'agrandissement du bâtiment amenant à réduire son environnement immédiat boisé.

- En février, nous avons accordé l'autorisation à la Diren, d'inclure notre association sur son site Internet.

- Ce même mois, nous sommes passés d'une à deux randonnées mensuelles.

- Suite à la parution du SMVM en décembre 2004 au J.O, nous avons adressé une lettre de soutien au recours gracieux introduit par la Ceba, en annulation de certaines dispositions du Décret. Ce courrier, destiné au Cabinet du Premier Ministre, a été transmis au Ministre de l'Equipement, des Transports, de l'Aménagement du Territoire, du Tourisme et de la Mer, qui a chargé le Directeur du Transport Maritime, des Ports et du Littoral de l'étudier et de nous informer directement de la suite à y être apportée. (courrier du 29 mars 2005).

- La première requête en annulation, sans effet, nous avons introduit une nouvelle requête auprès du Conseil d'Etat, en juin dernier... A suivre

- En février, des vases portuaires d'Andernos, refusées par le Centre de Traitement d'Audenge, ont été déposées dans un terrain privé d'Arès. Les déclarations des autorités décrétant qu'aucune trace de TBT n'avait été décelée dans ces vases ne nous ont pas étonnés, sachant que le TBT ne faisait pas l'objet de l'analyse. Un courrier à été envoyé à M. le Sous-Préfet de Gironde, lequel a saisi les services de l'Etat concernés.

- Nous avons assisté aux réunions organisées par le Conseil Général pour le dragage du Port d'Arcachon et le clapage en mer de ses vases, et pour la création de bassins de décantation dans chaque port du Bassin. Nous avons refusé le clapage en mer des vases portuaires polluées. Nous venons de connaître la décision du

Conseil Général qui a rejeté ce projet. Nous en prenons acte.

- Nous vous avons représentés aux AG des associations amies du Nord-Bassin : le CODEPPI, PROTECTION et AMENAGEMENT de Lège-Cap-Ferret, PROTECTION et SAUVEGARDE des Quinconces St-Brice..

Depuis sa création, en 1973, notre association veille à protéger, à améliorer la qualité de vie de notre région, et aider au développement de sa vie culturelle...non sans difficultés et déceptions parfois, mais avec quelques réussites ! Votre soutien au cours de nos démarches auprès des autorités, votre fidélité et votre assiduité à participer à nos activités, sont pour nous le meilleur des encouragements.

Rapport d'activités approuvé à l'unanimité.

Mme Jacqueline Follet présente le compte de résultat et le bilan 2004. M. Serge Dantès, vérificateur des comptes certifie ces derniers véridiques et sincères.

Rapport financier approuvé à l'unanimité.

Questions diverses.

- M.M Janin expose les techniques de confinement des vases en tubes géotextiles et leur application aux Pays-Bas, aux Etats-Unis et dans certains ports méditerranéens.

- M.J.Mazodier, précise que diverses solutions sont envisagées pour les vases confinées : digues sous-marines (ex : protection du Port d'Arès contre les sables du canal des Etangs), création d'îlot artificiel.

Il rappelle la nouvelle interdiction du Préfet de Région pour les clapages en mer des vases polluées issues de zones confinées.

Deux nouvelles stations d'épuration sont en projet pour le Nord-Bassin.

Les dragages dans le Bassin seront suspendus cet hiver en raison de sa fragilité.

- M.Y Le Yondre interroge M. le Maire d'Arès sur les futurs dragages du Trou de Tracasse.

Réponse : Son nettoyage n'aura pas lieu l'an prochain, faute de solution de stockage. Les tubes géotextiles pour les 5000m³ du Port Ostréicole seraient à envisager, pris en charge par le Siba. Pour le trou de Tracasse, la commune devrait en répercuter le coût sur les impôts locaux.

- le dragage du Port Ostréicole et l'épandage du sable sur la plage, en 2005, a satisfait les Arèsiens. Il sera renouvelé l'an prochain, déclare M. J G Perrière.

- Mme M.H Des Egaulx rejoint l'assemblée et déclare que le discours du Président de la République à La Rochelle a souligné l'engagement net et précis du gouvernement sur la Loi Littoral.

A propos du SMVM, tous sont d'accord pour supprimer les anomalies du Décret paru au J.O. La loi sur les territoires locaux permet au Préfet de Région d'intervenir en ce sens. Nous conservons malgré tout les recours.

Le SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) en vue de la révision du SCOT a élu son président en la personne de M.J.G. Perrière.

La Charte de l'Environnement est entrée dans la Constitution. C'est une avancée importante !

- M.J.G. Perrière revient sur les problèmes de déchets ménagers : La remise en état des anciennes décharges va coûter 50 millions de francs sur 3 ans, dont 30 millions pour Lège Cap-Ferret.

- Il précise, à propos du POS d'Arès, que la totalité de l'espace boisé est classé espace forestier à conserver.

- La réserve des Prés Salés est en vente. Elle n'est pas inscrite aux sites, il n'y a donc aucune possibilité de préemption pour la Commune. Le Conservatoire du Littoral va s'en rendre acquéreur, excepté un terrain de 4000 m² (les granges).

La dernière question est posée par Mme F. Weeber, qui consulte l'assemblée à propos de nos causeries dont la fréquentation n'est pas satisfaisante.

Une adhérente propose qu'un questionnaire soit inclus dans notre bulletin.

La présidente remercie les personnes qui ont animé les débats et propose à l'assemblée de partager le verre de l'amitié.

Il est 20h30.

F.W

Notre nouveau bureau.

Président : M. Christian de Chorivit.

Vice-Président : M.Michel Janin, chargé de mission auprès de la Ceba.

Vice-Présidente : Mme Françoise Weeber, chargée de mission auprès des autorités.

Trésorière : Mme Jacqueline Follet.

Trésorier-Adjoint : Bernard Trannoy, chargé de la gestion de notre site Internet

Secrétaire : Mme Dominique Artis.

Chargé des archives : M. Claude Perreaud.

Programme des activités de fin d'année 2005
 Randonnées : mardi départ d'Andernos
 Jeudi : départ d'Arès

(Dans la mesure d'accès sur les sites)

Randonnées : rdv à 13h30 Mardi : Port du Betey	Randonnées : rdv 13h30 Jeudi : Jetée d'Arès	Causeries Samedi 15h
4 octobre Les Champignons (Lège Cap-Ferret)	20 octobre Les Prés Salés (Arès)	29 octobre aux 1000 Clubs d'Arès « Pompéi et Herculanium » Par M.François Thierry
8 novembre Le Mimbeau (Le Cap-Ferret)	17 novembre GR 8 au Cap-Ferret	26 novembre RPA d'Andernos « Les conserves » Par M. Claude Perreaud

QUESTIONNAIRE CAUSERIES

Nos causeries ont lieu le dernier samedi du mois (sauf exception), de février à novembre inclus.

Votre choix :

15 heures :

16 heures :

17 heures :

.....

Cotisations annuelles

Membre	Individuel	Couple
Actif	12 €	18 €
Bienfaiteur	30 €	45 €

Cotisations donnant, dans tous les cas, le même droit de vote à l'assemblée générale.

Règlement des cotisations à l'ordre de « Les Amis du Littoral Nord-Bassin »

Notre adresse « Les Amis du Littoral Nord-Bassin »

BP 51 33740 ARES

Nom.....Prénom.....

Adresse.....

Tél.....E Mail.....

Signature..... Date.....